



Janvier 2014

ACVJP

Association Cadre de Vie
Juvisy Plateau
Association Loi 1901
N° 0913011052 du 9/11/1998
24, rue Frédéric Merlet
91260 Juvisy-sur-Orge
☎ : 01 69 21 33 03
E-mail javaletpj@aol.com



L'Éveil du Plateau !!! N° 45

**Nous vous confirmons la tenue de notre Assemblée Générale Annuelle prévue
le samedi 18 janvier 2014**

à partir de 14 heures à la Maison de Quartier, 28 rue Albert Sarraut

Nous vous invitons nombreux à notre Assemblée Générale, avec à l'ordre du jour, l'avenir de notre quartier ; à la fin de l'assemblée nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié. Dans l'attente de vous rencontrer, les membres du Conseil d'administration de l'ACVJP, ainsi que son président vous souhaitent une bonne année.

Editorial L'ACVJP, une association résolument apolitique et qui entend le rester.

Depuis sa création notre association a pratiqué une neutralité politique absolue, régulièrement rappelée à tous les nouveaux adhérents et à laquelle veillent en permanence les membres du Conseil d'administration.

De ce fait, si les adhérents à l'association peuvent être d'opinions très variées, ils partagent tous un unique objectif commun : la défense et l'amélioration du cadre de vie de notre quartier.

Cette neutralité et cette indépendance par rapport aux partis politiques, quels qu'ils soient, nous permet d'aborder librement avec tous nos interlocuteurs, dans un souci d'efficacité, l'ensemble des sujets intéressant les habitants de notre territoire.

Alors que la campagne électorale pour les élections municipales va démarrer dans les prochaines semaines, notre Conseil d'administration entend réaffirmer avec force et détermination cette position.

Pour autant, nous examinerons avec le plus grand intérêt les programmes de tous les candidats, sans exclusive, pour la partie relative au quartier du plateau, ainsi que sur les sujets d'intérêt général.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président : Pierre Javalet

Observatoire Flammarion :

Juvisiens, vous qui passez devant un patrimoine important de notre ville, vous devez avoir le sentiment que cet édifice classé aux monuments historique est à l'abandon. La coupole a été refaite ainsi que le mécanisme d'ouverture et de rotation. L'étanchéité de la terrasse est assurée, la lunette a été entièrement restaurée, et depuis plus rien.

La société Astronomique de France l'ayant reçu en héritage de la part de Madame Gabrielle Flammarion, l'a laissé à l'abandon et en 1971 la loué par un bail emphytéotique (99 ans) à la ville de Juvisy. Cette location a sauvé le bâtiment qui était à la merci de promoteurs peut scrupuleux. Pour la ville de Juvisy, la remise en état du bâtiment resté une charge très lourde.

L'association des Amis de Camille Flammarion a œuvré déjà pour la coupole et pour obtenir des aides afin de tenter de remettre en état l'ensemble de l'Observatoire qui représente un coût dépassant les cinq millions d'euros.

Pendant les journées du patrimoine de septembre plus de deux mille visiteurs sont venus se documenter sur notre patrimoine juvisien.

Vous découvrirez ci-dessous le courrier que Monsieur Weill, Président des Amis de Camille Flammarion a adressé depuis plusieurs années à différentes personnalités politiques ou administratives pour que l'on se penche sur l'état de l'Observatoire.
Mesdames, Messieurs,

Complètement révolté par les procédures administratives initiées par quelques citoyens de notre pays qui vont empêcher, je le crains, pour des mois voire des années la mise en chantier de la restauration complète de l'observatoire Camille Flammarion de Juvisy sur Orge dont l'état catastrophique menace même la partie restaurée grâce à vos financements publics, je vous adresse un véritable S.O.S. afin que vos compétences respectives regroupées en un collectif d'élus puissent mettre fin à cette opération qui met en péril le devenir d'un patrimoine national. Je vous supplie, mettant de côté toutes éventuelles différences d'appréciation de la situation générale, de vous attacher à ce problème et de participer ainsi au sauvetage définitif d'un lieu historique planétaire qui fut l'honneur de la France pendant près d'un siècle et qui risque de retomber dans l'oubli, ce nouvel abandon devenant la honte de la communauté culturelle scientifique et littéraire de notre pays. Espérant de vous un signal fort en réponse à cette désespérance, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes sentiments républicains sans faille

Laurent Weill,

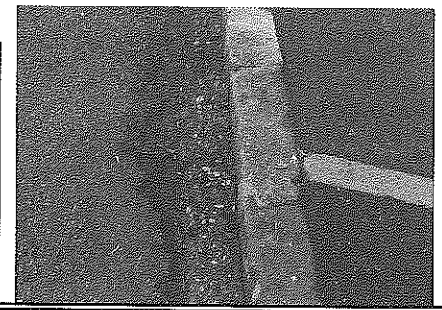


Le 5 mai 2012, à la suite d'un violent orage, la rue Séverine a été complètement inondée, surtout le sous-sol des maisons de la rue, et des alentours. Un bac de rétention existe mais ce jour là il semble qu'il n'a pas rempli sa fonction. Depuis la visite des autorités au moment des faits, rien n'a été encore entrepris pour tenter de remédier à une nouvelle catastrophe.



Rue Messidor :

Le revêtement en bitume, refait il y a trois ans, n'a pas été posé correctement (jusqu'à la limite de la bordure du trottoir), ce qui provoque des infiltrations d'eau de pluie, et dégrade le caniveau ainsi que le bitume de la route.
Une intervention de réparation devient urgente (le nécessaire a été fait auprès de Juvisy proximité.



Rue des Acacias :

Détérioration du talus entraînant la destruction de l'extrémité de la rue des Acacias

Le riverain habitant à l'extrémité de la rue ayant subi des dégâts au niveau de son terrain, et vu le risque d'un effondrement attend toujours des réparations de consolidation du talus. Des plantations d'arbustes n'ont pas résolu le problème. (Suite à l'expertise, vu l'Ordonnance N° 0510235-12 du Tribunal Administratif de Versailles, en date du 05/01/2007. Les frais d'expertise et honoraires sont mis à la charge de la Commune de Juvisy.

Sente communale entre la rue des Acacias et l'avenue de L'Union :

Il y a trois ans, nous avons obtenu une promesse de la part des services municipaux concernant le bitumage de cette sente et surtout la mise en état des accotements car l'ensemble sert surtout à nos amis les chiens pour déposer leurs déjections. Nous gardons l'espoir d'une amélioration de cet endroit qui semble oublié.

Propreté de nos rues et trottoirs et stationnement :

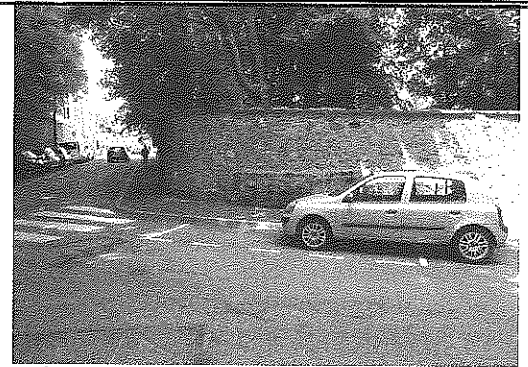
Il reste encore beaucoup à faire surtout dans certains quartiers qui semblent oubliés malgré les réclamations des riverains. Le système géographique du service de nettoyage n'est pas au point et certaines rues sont oubliées.

Le stationnement des véhicules lors de l'alternance de côté de rue du 1^{er} au 15 et 31 du mois, ou sur les trottoirs, les contrôles policiers ne sont pas assez dissuasifs.

Suppression d'un emplacement de stationnement dangereux :

Dans notre bulletin précédent, nous avons signalé la création d'un emplacement de stationnement manifestement dangereux, car situé en plein virage, dans le haut de la rue de l'Observatoire.
Nous avons constaté avec plaisir que cet emplacement venait d'être supprimé.

Une preuve supplémentaire de l'utilité des associations de quartier



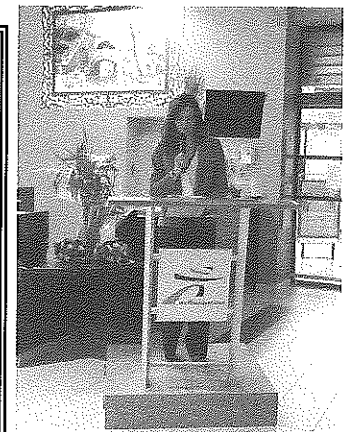
Entretien du mobilier urbain,

Suite à notre brève concernant certains bancs du Parc de la mairie, parue dans notre édition 44 du mois de juin, nous n'avons pas constaté d'amélioration. C'est bien dommage, surtout pour les utilisateurs habitués de ce parc.

Par ailleurs, il serait souhaitable de mettre en place des mobiliers de meilleure qualité lors de la réhabilitation du Parc des Grottes.

Un Intermarché rénové.

Le magasin Intermarché a été inauguré le 9 septembre, en présence de plusieurs personnalités ainsi que de la direction régionale et locale de l'enseigne. Les nouvelles installations sont plus accueillantes et plus modernes, en particulier les produits frais sont désormais contenus dans des armoires réfrigérées. Des pourparlers sont en cours afin de commercialiser la presse. La nouvelle station de distribution de carburants est opérationnelle, avec un fonctionnement en libre service à base de carte bancaire ou de carte prépayée. La gérante de cet établissement, Madame Hélène Bertrand, devrait assister à notre prochaine assemblée générale, au cours de laquelle elle pourra commenter les résultats des premiers mois d'exploitation.



Sidney Bechet :

Notre association est intervenue auprès des services de la CALPE, et à la demande de certains habitants de la partie en impasse de cette voie, afin qu'une solution soit apportée au problème des enlèvements des ordures ménagères. En effet, du fait de l'absence de trottoirs et de la non matérialisation des emplacements de stationnement, les véhicules chargés de l'enlèvement des containers ne pouvaient pas accéder à ces derniers.

Après avoir pris l'avis des intéressés, nous avons suggéré aux services de la CALPE d'étudier l'aménagement d'une aire réservée au dépôt des containers dans la partie de la rue qui autorise la manœuvre des véhicules d'enlèvement.

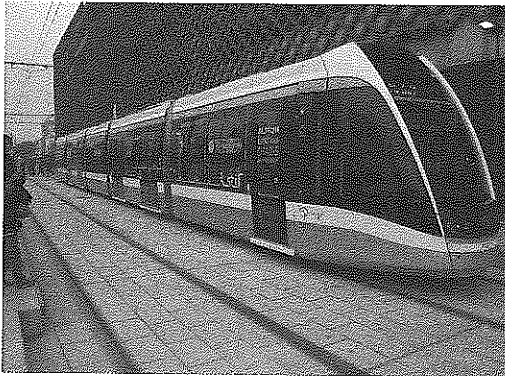
Le cout de cet aménagement devrait être à la charge de la ville ou de la CALPE

A titre provisoire la CALPE a utilisé un véhicule de petit gabarit pour manœuvrer dans la partie en impasse.

Le mardi 10 décembre une réunion a eu lieu sur place avec des responsables de la CALPE et de la mairie ainsi que des riverains. Après discussion plusieurs propositions ont été émises en particulier permettant de faciliter la circulation ainsi que le passage permanent des services de sécurité (pompiers ou autres).

Une nouvelle réunion est prévue vers la fin janvier avec les riverains pour concrétiser un accord définitif.

Les habitants de l'impasse de l'Union rencontrent les mêmes difficultés à cause de l'indiscipline de certains riverains, dont les véhicules stationnent à l'entrée de l'impasse malgré les bandes jaunes peintes sur les bordures des trottoirs signifiant l'interdiction de stationner.



Tram T7 :

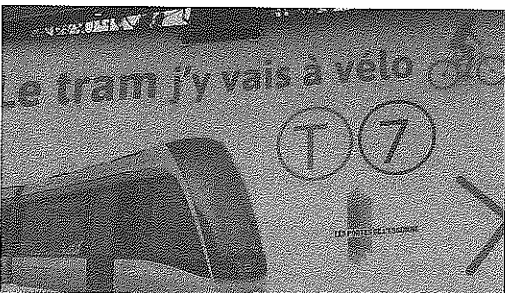
Le samedi 16 novembre 2013, a vu l'inauguration du premier tronçon du tramway T7 (entre Villejuif et Athis Mons).

Compte tenu du grand nombre de stations, du temps d'arrêt observé à chacune d'entre elles, le temps de parcours estimé par les conducteurs serait d'environ 40 à 55 minutes pour la totalité du trajet.

Selon notre observateur sur place, si les bruits de roulement sont très bien maîtrisés, il a pu être constaté que les barres de maintien pouvaient être trop hautes pour la taille de certains passagers.

Les utilisateurs désirant se rendre sur la plateforme d'Orly, sur la zone de Rungis ainsi qu'au centre commercial de la Belle Epine, sont mécontents car ils subissent une rupture de charge au niveau du terminus d'Athis Mons Carrefour (et ce, pour seulement une station de tram dans le cas de l'aéroport).

Autre critique fréquemment entendue : l'absence de parking de dissuasion à proximité immédiate du terminal. Il est vraisemblable que le parking de Carrefour va être squatté à cet usage, au détriment de la clientèle de cet hypermarché, et que la direction de ce commerce ne va pas rester sans réaction. La publicité pour rejoindre le tram à Athis en bus ou en vélo est maladroite car il est très dangereux de rouler en deux roues sur la Nationale parmi les voitures et les camions. En effet, il y a longtemps que l'on a détruit la piste cyclable qui existait dans le passé le long de la Nationale 7, et qui rejoignait le Kremlin Bicêtre à Fontainebleau d'un seul tenant



Parc des Grottes :

Les travaux de rénovation de l'ensemble du parc sont en cours et devraient se terminer vers la fin mars 2014.

Le circuit hydraulique des différentes sources a été revu et complété par l'installation de quelques nouvelles canalisations.

La galerie de la grotte a été ouverte afin de procéder à un inventaire des différents réseaux souterrains.

Le fond du bassin va être refait avec une meilleure étanchéité.

Le drainage des terrains ceinturant le bassin sera refait dans son intégralité.

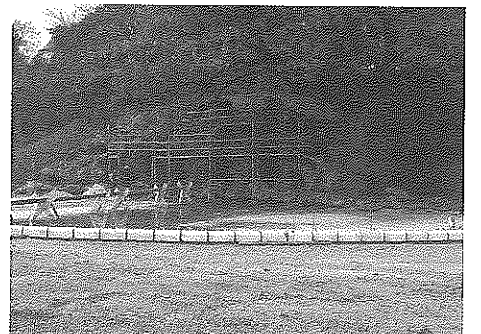
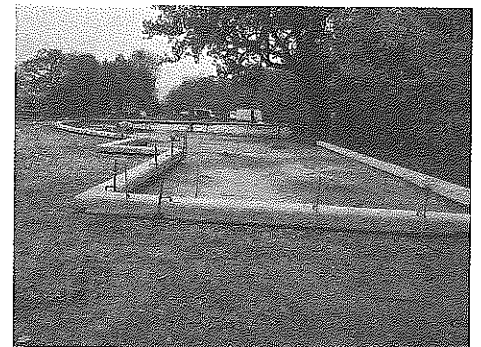
Les allées vont voir l'arrachage des nombreux arbres en mauvais état qui seront remplacés par d'autres essences. Ces arbres étaient devenus dangereux faute d'entretien préventif.

L'éclairage public va être revu et les lampadaires remplacés par du matériel éclairant le sol au lieu du ciel.

Le matériel urbain banc, poubelles sera remplacé par du matériel accepté par l'architecte des Monuments de France, car le parc est un site classé.

Une réunion importante a eu lieu en Mairie le 25 novembre 2013 avec les riverains du parc (venus nombreux), ainsi qu'avec les associations locales.

L'ordre du jour était la présentation de l'avancement des travaux. Un dialogue a été engagé avec les participants en particulier sur le choix de l'éclairage public et le mobilier urbain.



Recyclerie : Athis Mons

Créée à l'initiative de la CALPE, cette nouvelle activité a été inaugurée récemment (courant novembre). Elle est située à Athis Mons, 29, Quai de l'Industrie, à proximité de la déchèterie. On y trouve de nombreux objets à prix très réduits.

Feu tricolore Gabriel Péri Fromenteau :

En août 2013, un feu tricolore a été installé au carrefour des rues Péri et Fromenteau. Il est surtout destiné à assurer la sécurité des piétons traversant la rue Péri pour se rendre chez le boulanger. Après les premières mises au point il s'avère que ce feu ne fonctionne pas correctement au niveau des temporisations. Nous avons adressé un courrier au président de la CALPE responsable de l'installation de ce feu ainsi que copie à la Mairie de Juvisy qui n'a reçu aucune réponse à ce jour, ni des services techniques de la CALPE, ni de la ville.

Nous désirons que ce feu fonctionne correctement.

Circulation dans la rue Fromenteau :

Du fait de l'augmentation du nombre de véhicules en stationnement dans cette voie, conséquence de la densification verticale ainsi que de l'utilisation de la gare SNCF, tout nouveau stationnement est devenu impossible, mais surtout, les véhicules engagés dans la rue ne peuvent plus se croiser, faute de place, et sont donc conduits à marquer un arrêt sur le carrefour (Péri/Fromenteau), ou sur la RN 7, créant ainsi une situation dangereuse.

Nous suggérons une mise en sens unique avec la mise en place de ralentisseurs.

Coordination des trois associations de quartier de Juvisy :

Il y a eu des discussions entre les trois associations de quartier : Bord de Seine, Centre et Plateau afin d'envisager la meilleure façon d'entreprendre des démarches sur des sujets d'intérêt commun.

Une fédération des associations aurait été un système très lourd à gérer à cause de la structure à créer (Président, secrétaire, trésorier), et nous aurait fait perdre notre autonomie.

En conséquence, notre Conseil d'Administration, dans sa séance du 24 juin 2013, n'a pas accepté cette organisation.

Nous continuerons à agir solidairement avec les deux autres associations, pour tous les sujets concernant la totalité des quartiers et donc des habitants.

Le 20 novembre nous avons eu un contact avec le président du Comité intercommunal pour l'Environnement Morangis/Paray (CIPE) avec différentes Associations travaillant sur le territoire de la CALPE.

Sa proposition serait de regrouper l'ensemble des associations sous l'égide d'un collectif d'associations avec ultérieurement une union afin de s'adresser d'une seule voix face aux dirigeants de la CALPE.

Nous sommes d'accord pour étudier ce projet, mais réservés quant aux suites éventuelles, pour les mêmes motifs que dans le cas des associations de quartier.

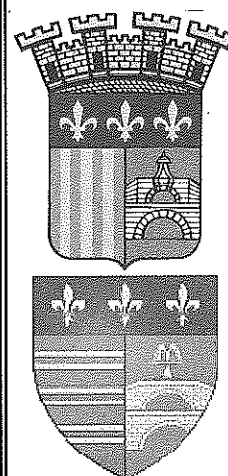
On reparle du blason (qui fait l'objet d'un article dans Juvisy Info de mois).

Les Armoiries (ou Blason) de la Ville de Juvisy ont disparu, remplacés en 1990 par un nouveau logo dessiné par un styliste étranger sans que les services de la ville en aient apparemment été informé. Ce Blason avait été dessiné par le curé-doyen de l'époque M. Baudet, et l'archiviste départemental M. Lemoine, tandis que le Maire du moment, Monsieur Adrien Aubert (de 1941 à 1944), l'avait fait adopter par délibération du conseil municipal en date du 22 mai 1942.

Il semble étrange qu'un vote du Conseil Municipal ait pu être modifié en l'absence d'un nouveau vote du Conseil Municipal.

Suite à notre intervention auprès des services municipaux à ce sujet et à de nombreuses recherches aux Archives départementales, il s'avère que la délibération du 22 mai 1942 n'ayant jamais été modifiée demeure de ce fait en vigueur. En conséquence, il n'y a qu'un blason officiel, celui de 1942.

Nous adressons un grand merci aux juvisiens qui nous ont alertés à ce sujet, et constatons qu'ils restent sensibles à ce qui concerne notre ville.



Blason Officiel
Créé en 1942

Copie du Blason Non officiel

Nous poursuivons nos efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie sur notre plateau qui est souvent compromis par les décideurs, notamment via des contacts réguliers avec les services techniques de Communauté d'Agglomération. Afin de nous aider dans cette démarche citoyenne, n'hésitez pas à signaler aux membres de notre bureau toutes anomalies proches de votre domicile.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----
✂ Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association Cadre de Vie Juvisy Plateau pour l'année 2014 :

Nom:

Prénom:

Adresse:

Joindre un chèque de 9€ libellé à l'ordre de l'ACVJP, et l'adresser à

A.C.V.J.P. - 24, rue Frédéric Merlet - 91260 JUVISY-sur-ORGE ☎ 01 69 21 33 03 Mail : Javaletpj@aol.com